**Liste  pour une approche mieux documentée des atteintes aux droits de l’homme commises par les entreprises**

Ce texte est une deuxième version d'un projet de liste élaboré par ESCR-Net et le Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l’Homme. Elle prend en compte les [commentaires reçus de représentants de la société civile du monde entier](https://www.business-humanrights.org/documents/36961/Documentation-checklist-feedback-draft.docx%22%20%5Ct%20%22_self).

Les différents points de la liste sont destinés à aider les communautés à recueillir de manière efficace des éléments attestant de la réalité d'atteintes aux droits de l’homme commises par des entreprises. La documentation constitue une première étape essentielle dans la lutte contre les abus perpétrés par des entreprises.

Au cours de cette phase du projet, qui se déroulera de juin à septembre 2015, nous inviterons les groupes locaux à se servir de cette liste pour constituer des dossiers sur les cas rencontrés. Parallèlement, nous continuerons de réunir les retours et les commentaires suscités par les différentes rubriques de la liste.

La prochaine phase se concentrera sur le développement des connections et des ressources nécessaires pour mettre les communautés en relation avec les réseaux de soutien qui peuvent les aider à atteindre leurs priorités de plaidoyer.

Chaque question s'accompagnera d'une note explicative et comportera des sous-questions, applicables en fonction des circonstances. Si vous avez des suggestions quant à la formulation des questions, ainsi que des notes explicatives, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour plus d'informations, ou si vous avez déjà utilisé cette liste pour constituer un dossier sur une affaire, veuillez contacter :

*civic@business-humanrights.org*

**VERSION 2: Liste destinée à la constitution d'un dossier concernant une affaire d'atteinte présumée aux droits de l’homme impliquant des acteurs du monde de l'entreprise**

**Attention :** Ne répondez qu'aux questions qui vous paraissent sans danger, pour vous comme pour des tiers. Les réponses figurant dans la liste sont censées être publiées. Si vous préférez que certaines réponses ne soient pas rendues publiques, veuillez le préciser.

**1. Description générale de l'incident ou du problème persistant**

**Note : il peut s'agir d'un incident, d'une série d'incidents, d'une situation qui perdure ou des trois à la fois.**

1.1. Nature de l'incident ou du problème : Décrivez ce qui s'est passé ou ce qui se passe (dans le cas d'un problème persistant).

1.2. Chronologie : Quand l'incident a-t-il eu lieu ou quand le problème est-il apparu (dans le cas d'un problème persistant) ?

1.3 Lieu : Où l'incident s'est-il produit ? / À quel endroit y a-t-il un problème (dans le cas d'un problème persistant) ? (village, ville, pays, sites remarquables).

1.4 Personnes affectées : Combien de personnes sont-elles touchées ? Donnez quelques indications concernant les personnes affectées (caractéristiques du groupe ou, dans le cas d'un individu, éléments pertinents de sa biographie).

**2. Acteurs impliqués**

2.1 Entreprise : Nom de l'entreprise ou des entreprises impliquées dans l'incident ou le problème récurrent, ainsi que la nature de leur implication, si celle-ci est connue.

2.2. Pouvoirs publics : Des agents des pouvoirs publics ou des membres des forces de sécurité ont-ils été/sont-ils également impliqués ? Si oui, quel est ou a été leur rôle précis, si celui-ci est connu ?

2.3  Acteurs divers : Vous avez peut-être connaissance de l'implication d'autres acteurs dans cet incident ou problème. Précisez (agences d'aide étrangères, banques internationales, etc.)

**3. Résultats souhaités**

3.1 But : Quels sont les résultats que vous espérez atteindre en constituant un dossier sur cette affaire et en demandant que des mesures soient prises ?

3.2. Obstacles : Quels sont à votre avis les principaux obstacles ou les principales entraves qui pourraient empêcher d'atteindre les résultats souhaités ?

**4. Mesures déjà prises**

4.1 Contacts avec l'entreprise et les pouvoirs publics : Avec-vous déjà eu des contacts avec l'entreprise ou les pouvoirs publics concernant le problème, et si oui, quelle a été leur réponse ?

4.2 Contacts avec des groupes extérieurs : Avez-vous eu des contacts à propos de l'incident avec d'autres personnes ou groupes extérieurs ? Si oui, avec qui et quelle a été leur réponse ?

4.3. Actions (y compris sur le plan juridique) : Une action a-t-elle déjà été menée/est-elle en cours ou prévue pour remédier à la situation ?  Si oui, expliquez en quoi elle consiste ou a consisté, les obstacles rencontrés et les résultats obtenus pour l'instant.  (Il peut s'agir par exemple d'actions en justice, de mobilisations de la population, de sensibilisation des médias, etc.)

4.4 Constitution d'un dossier : Des rapports écrits ou des documents audiovisuels (vidéos, photos, etc.) concernant l'incident ou le problème récurrent ont-ils été publiés ? Si oui, précisez.

**5. Menaces et dangers actuels et potentiels**

5.1 Êtes-vous, vous ou d'autres parties prenantes ou personnes travaillant pour la défense des victimes des atteintes dénoncées, actuellement menacés ou en danger ? Précisez la nature de ces menaces.

5.2 Peut-on craindre que de nouveaux préjudices interviennent de façon imminente ?

**6. Informations diverses**

6.1 Précisez, le cas échéant, le contexte plus général, les circonstances ou l'historique de l'incident ou du problème récurrent.

6.2 Informations complémentaires : joignez, dans la mesure du possible, des photos, vidéos, ou tout autre document qui pourrait selon vous permettre de documenter utilement l'incident ou le problème.